

La Caisse des dépôts ouvre un espace de lactation sur l'un de ses sites parisiens

Marie Malaterre

Depuis le début de l'année 2024, les collaborateurs de l'un des sites du 13^e arrondissement parisien de la Caisse des dépôts ont assisté à l'ouverture d'un espace baptisé "La salle des mamans". Un lieu qui permet aux jeunes mamans qui souhaitent tirer leur lait au travail de le faire dans de bonnes conditions, tout en s'adaptant à la reprise du travail et à la nouvelle organisation autant professionnelle que personnelle qu'implique la naissance d'un enfant.

Une initiative qui est née directement de l'expérience d'une manager de l'établissement qui, à son retour de congé maternité, souhaitait continuer à allaiter *"en s'affranchissant de la disponibilité et des horaires du service médical"*, explique-t-on au sein de la Caisse des dépôts. Car si la "Salle des mamans" est un nouveau lieu, les agents de la Caisse des dépôts avaient la possibilité de tirer leur lait sur leur temps de travail depuis plusieurs années, par le biais du service médical.

En 2005-2006, à l'occasion du déménagement du service médical situé au siège de la Caisse des dépôts dans le 7^e arrondissement de Paris vers les locaux actuels, au rez-de-chaussée, *"il a été possible d'installer les mamans dans des salles de repos équipées de points d'eau et plus confortables"*, détaille-t-on en interne. Par la suite, les services médicaux des sites implantés dans le 13^e arrondissement ont suivi, puis ceux situés à Angers et à Bordeaux. *"Aujourd'hui, tous les services médicaux donnent cette possibilité de venir tirer son lait dans une salle de repos ou à l'infirmerie pour les plus petits services"*, poursuit-on.

S'isoler au cœur de bureaux mutualisés

Concrètement, les jeunes mamans se présentent au service médical, peuvent s'installer dans des espaces dédiés avec une équipe de professionnels présents pour des conseils concernant la lactation ou la maternité. Un dispositif important mais qui peut être perçu comme contraignant. Ainsi, la manager à l'initiative de la "Salle des mamans" occupait à l'époque un bureau seule et pouvait le fermer à clé pour recueillir son lait *"qu'elle stockait ensuite dans le frigo de ses assistantes"*, détaille-t-on au sein de l'établissement. Lorsque cette manager est devenue responsable RH, elle a voulu faciliter le quotidien des jeunes mamans en mettant en place une salle à proximité des bureaux de son équipe. Une proximité et une possibilité de s'isoler d'autant plus importantes que les bureaux mutualisés se sont développés.

"Avec la salle des mamans, les jeunes mamans bénéficient ainsi d'un espace privé dans lequel elles peuvent s'enfermer à clé pour ne pas être dérangées, avec un fauteuil dans lequel elles

peuvent s'installer confortablement, un point d'eau pour laver le tire-lait, un frigo avec des casiers individuels pour stocker leur lait et le récupérer en partant", détaille-t-on en interne. L'espace vient tout juste d'ouvrir et déjà 2 mamans l'ont utilisé. Il est accessible à tous les collaborateurs des sites de la Caisse des dépôts.

La direction des ressources humaines de l'établissement en attend plusieurs bienfaits, notamment de procurer aux jeunes mamans une plus grande souplesse dans leur organisation, de faciliter l'équilibre des temps de vie et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle au service d'une meilleure qualité de vie au travail. Une nouveauté qui vient s'ajouter aux différentes mesures d'accompagnement de la parentalité proposées par la Caisse des dépôts, comme la possibilité de bénéficier de mesures d'aménagement du temps de travail et des formations visant à lutter contre l'ensemble des discriminations femmes-hommes dont celles liées à l'état de grossesse. L'ensemble de ces mesures sont regroupées au sein d'un "Guide de la parentalité" consultable sur l'intranet de la Caisse des dépôts.